

## Aux responsables des groupes de touristes

### Memento des règles de visite de la Cathédrale de Strasbourg.

La Cathédrale de Strasbourg, monument historique, est d'abord une église, lieu sacré, lieu consacré, qui accueille les prières et les célébrations religieuses de la communauté catholique locale et diocésaine. La Cathédrale est ouverte aux chrétiens, visiteurs et touristes qui sont les bienvenus, quelle que soit leur croyance ; mais cette visite de la Cathédrale doit se faire dans un total respect du lieu de recueillement, de prière, de culte. Les présentes informations à destination des groupes de touristes et de leurs guides (*dans le respect des dispositions législatives et réglementaires du Code du Tourisme articles R 221-1 à R 221-5, et du Décret n° 2011-930 du 1er août 2011 relatif aux personnes qualifiées pour la conduite de visites commentées dans les musées et monuments historiques*) permettront à tous de profiter dans les meilleures conditions des beautés de la Cathédrale.

- Une porte d'entrée clairement identifiée (façade principale côté nord) puis le sens de circulation par la nef centrale, facilitent la fluidité d'accès. Une porte « accès handicapés » se situe côté Nord.
- Avant d'entrer dans la Cathédrale, les guides rappelleront les règles de respect inhérents au caractère sacré du lieu : le silence, les hommes se découvrent la tête, les téléphones sont coupés, et les chewing-gum et autres boissons et sandwichs sont à proscrire. Une tenue vestimentaire correcte est exigée.
- Les explications se font aux groupes assis dans la partie arrière de la nef. La partie avant de la nef, de la chaire aux marches du chœur, est réservée aux personnes individuelles.
- Les guides veilleront à parler à voix modérée.
- Tout en suivant le sens de circulation, les groupes éviteront de bloquer les allées, notamment autour de la chaire et devant le chœur ;
- Les présentations de l'horloge suscitent souvent un enthousiasme débordant : le cas échéant, les guides veilleront à rappeler les touristes au calme.
- Toute visite en groupe guidé est strictement interdite une demi-heure avant et durant les offices ou toute autre manifestation culturelle.
- Les chapelles Saint-Laurent, Saint-Jean et Sainte-Catherine sont réservées à la prière et ne peuvent se visiter. On veillera particulièrement au calme près de ces chapelles.
- Les guides et leurs groupes sauront accepter avec politesse les consignes et recommandations des personnels et des accueillants de la Cathédrale.

Pour toute information générale ou spécifique, pour connaître les horaires des célébrations, des manifestations culturelles ou cultuelles, voir les informations publiées sur le site internet de la Cathédrale [www.cathedrale-strasbourg.fr](http://www.cathedrale-strasbourg.fr) rubrique Agenda.

Nous remercions les guides pour l'intérêt qu'ils portent à la cathédrale et pour l'observation bienveillante de ces consignes.

L'archiprêtre de la Cathédrale

Le directeur de l'Office de Tourisme de Strasbourg et de sa Région

La présidente de l'Association des guides AGIRA.